

Nombre de conseillers :	56
En exercice :	56
Présents	42
Votants par procuration	9
Absents	14
Total des votes	51

9. Autres domaines de compétences

9.1 Autres domaines de compétences des communes et EPCI

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze avril à 19h00, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle, légalement convoqués en date du deux avril 2024 se sont réunis, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Courel.

TITULAIRES PRESENTS : Mme DE ANDRES, M. FOURNIER, M. BOUCHER, M. BISSON, Mme ROULAND, Mme GILBERT, M. BOUET, Mme DEFLUBE, M. BONVOISIN, M. TIHY, M. HANGARD, Mme DUONG, M. LAMY, M. CALMESNIL, M. MARIE, Mme CLUZEL, M. DARMOIS, M. CANTELOUP, Mme GAUTIER, M. TIMON, Mme DUTILLOY, Mme ROSA, M. BEAUDOUIN, Mme DUVAL, Mme MONLON, M. LEFRANCOIS, M. AUBE, Mme MOUCHEL, M. ANFRAY, M. MAUVIEUX, M. VALLEE, M. MORDANT, M. ROBILLOT, M. DOUYERE, M. SWERTVAEGER, M. COUREL, M. RUVEN, M. PLATEL, M. SIMON, M. LEGRIX, M. BLAS, Mme BOURNISIE
TITULAIRES EXCUSES : M. GIRARD, Mme DA SILVA, M. LEROY, M. DUMESNIL, M. BARRE, Mme LOUVEL, M. BURET, Mme CABOT, M. DUCLOS, Mme QUESNEY, Mme BOQUET, Mme BINET, M. SENINCK, M. BAPTIST
SUPPLEANTS PRESENTS M. BESSARD, Mme DUHAMEL, M. MEAUDE, M. DUCLOS, Mme QUEVAL, M. VETEL
PROCURATIONS : M. GIRARD à M. TIHY, Mme DA SILVA à M. BESSARD, M. LEROY à M. COUREL, M. DUSMENIL à M. SIMON, M. BARRE à M. MEAUDE, Mme LOUVEL à M. DARMOIS, M. BURET à Mme DUTILLOY, M. DUCLOS à Mme GAUTIER, Mme BOQUET à Mme QUEVAL
SECRETAIRE DE SEANCE : M. BONVOISIN

Del_0017_2024 Motion de soutien : protestation contre la fermeture prolongée du bac de Quillebeuf géré par le département de la Seine-Maritime

Considérant que :

1. Le bac de Quillebeuf, reliant les deux rives de la Seine, est un maillon vital pour l'activité économique et sociale de notre territoire.
2. La fermeture du bac depuis plus de 30 jours engendre d'importantes difficultés pour nos concitoyens, notamment pour ceux qui dépendent de ce service pour se rendre au travail.
3. Le Conseil Communautaire de Pont-Audemer Val de Risle reconnaît les défis techniques associés à la panne du bac.

Considérant que :

1. Malgré la complexité des réparations nécessaires, il est impératif que le Département de la Seine-Maritime agisse promptement pour remédier à cette situation.
2. Nos concitoyens ont droit à un service de transport fiable et efficace, pour lequel ils contribuent financièrement via notre Conseil Communautaire à hauteur de 15000 euros par an.

Il est proposé au Conseil Communautaire :

1. D'exprimer sa profonde préoccupation face à la prolongation de la fermeture du bac de Quillebeuf et ses répercussions sur la vie quotidienne de nos habitants.
2. De demander instamment au Département de la Seine-Maritime de mobiliser tous les moyens nécessaires pour réparer rapidement le bac et rétablir le service.
3. De souligner l'importance capitale de maintenir un dialogue ouvert et transparent entre les collectivités locales et les citoyens concernés afin de trouver des solutions temporaires et d'atténuer les inconvénients causés par cette situation.

*Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré
A l'unanimité*

- **ADOPTE** la motion de protestation contre la fermeture prolongée du bac de Quillebeuf géré par le département de la Seine-Maritime

Pont-Audemer, le 15 avril 2024

Le Président

qui certifie que la présente délibération a été
adressée à la Préfecture de l'Eure

Francis COUREL

